Cnil : méthode pour la mise en conformité et la prise en compte de la vie privée | Le Net Expert Informatique



Cnil : méthode pour la mise en conformité et la prise en compte de la vie privée La Commission (Cnil) a publié, il y a peu, sa méthode pour aider les responsables de traitements dans leur démarche de mise en conformité et les fournisseurs dans la prise en compte de la vie privée dès la conception de leurs produits afin de mener des PIA (Privacy Impact Assessment).

Dans un communiqué du 2 juillet 2015, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a publée une méthode pour aider les responsables de traitements dans leur démarche de mise en conformité et les fournisseurs dans la prise en compte de la vie privée dès la conception de leurs produits afin de mener des PIA (Privacy Impact Assessment).

Cette méthode qui se compose de deux guides : la démarche méthodologique et l'outillage (modèles et exemples). Ils sont complétés par le guide des bonnes pratiques pour traiter les risques, déjà publié sur le site web de la Cnil.

## Un PIA (Privacy Impact Assessment) ou étude d'impacts sur la vie privée (EIVP) repose sur deux piliers :

- les principes et droits fondamentaux, « non négociables », qui sont fixés par la loi et doivent être respectés, et ne peuvent faire l'objet d'aucune modulation, quels
  que soient la nature, la gravité et la vraisemblance des risques encourus;
- la gestion des risques sur la vie privée des personnes concernées, qui permet de déterminer les mesures techniques et d'organisation appropriées pour protéger les données personnelles.

### Pour mettre en œuvre ces deux piliers, la démarche comprend 4 étapes :

- étude du contexte : délimiter et décrire les traitements considérés, leur contexte et leurs enjeux ;
- étude des mesures : identifier les mesures existantes ou prévues (d'une part pour respecter les exigences légales, d'autre part pour traiter les risques sur la vie privée) ;
- étude des risques : apprécier les risques liés à la sécurité des données et qui pourraient avoir des impacts sur la vie privée des personnes concernées, afin de vérifier qu'ils sont traités de manière proportionnée;
- validation : décider de valider la manière dont il est prévu de respecter les exigences légales et de traiter les risques, ou bien refaire une itération des étapes précédentes.

L'application de cette méthode par les entreprises devrait ainsi leur permettre d'assurer une prise en compte optimale de la protection des données personnelles dans le cadre de leurs activités.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?
Contactez-nous
Denis JACOPINI
Tel : 06 19 71 79 12
formateur n°93 84 03041 84

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, consultant, formateur et chargé de cours.

- Nos domaines de compétence :
   Expertises et avis techniques en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet… ;
- Consultant en sécurité informatique, cybercriminalité et mises en conformité et déclarations à la CNIL ;
- Consultant en securite informatique, cypercriminalite et mises en conformate et declarations a la CNIL
- Formateur et chargé de cours en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL.

  Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez ! Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source :

http://www.lemondedudroit.fr/droit-a-entreprises/technologies-de-linformation/208258-cnil-methode-pour-la-mise-en-conformite-et-la-prise-en-compte-de-la-vie-privee.html

RGPD Règlement européen sur la protection des données : Un cadre juridique unifié pour l'ensemble de l'UE



Le texte adopté est un règlement européen, ce qui signifie que, contrairement à une directive, il est direct dissonitions du réplement.	tement applicable dann l'ensemble de l'Union sams nécessiter de transposition dans les différents États membres. Le même texte s'appliquera donc dann toute l'Union. Le règlement est applicable à partir du 25 mai 2018. Dès lors, lu	les traitements déjà mis en œuvre à cette date devront d'ici là être mis en conformité avec les
Un champ d'application étendu		
	thoire de l'Union européenne ou que le responsable de traitement ou le sous-traitant met en moure des traitements visant à fournir des biens et des services aux résidents européens ou à les « cibler » (en anolisis monitor).	
En pratique, le droit européen s'appliquera donc chaque fois qu'un résident européen sera directement visé p	mar un traitement de données, y compris par Internet.	
La responsabilité des sous-traitants		
Par ailleurs, alors que le droit de la protection des données actuel concerne essentiellement les « responsai	bles de traitements », c'est-à-dire les organismes qui déterminent les finalités et les modalités de traitement de données personnelles, le règlement étend aux sous-traitants une large partie des obligations imposées aux responsab	oles de traitement.
Un guichet unique : le « one stop shop »	ss de l'État membre où se trouve leur « établissement principal », désignée comme l'autorité « chef de file ». Cet établissement sera soit le lieu de leur sièce central dans l'Union, soit l'établissement au sein duquel seront s	
bénéficieront ainsi d'un interlocuteur unique pour l'Union européenne en matière de protection des données pa		prises les decisions relatives aux finalités et aux modalités ou traitement. Les entreprises
Une coopération renforcée entre autorités pour les traitements transnation		
Afin d'assurer une réconse unique pour l'ensemble du territoire de l'Union, l'autorité « chef de file » coco-	erra avec les autres autorités de protection des données concernées dans le cadre d'opérations conjointes. Les décisions seront adoptées conjointement par l'ensemble des autorités concernées, notamment en termes de sanctions.	
	ms (CEPO), qui veille à l'application uniforme du droit sur la protection des données. Il a vocation à remplacer l'actuel G20.	
	aitement ou proposant une sanction, par exemple). Les autorités européennes concernées par le traitement disposent alors d'un délai de quatre semaines pour approuver cette décision ou, au contraire, soulever une objection. Si l'	'objection n'est pas suivie, la question est portée devant le CEPD qui rend alors un avis. Cet
avis est contraignant et doit donc être suivi par l'autorité « chef de file ».		
	gues. Il y aura donc une décision conjointe, susceptible de recours devant le juge des décisions de l'autorité « chef de file ».	
	that unique de cette entreprise et lui notifiera les décisions adoptées dans le cadre de ce mécanisme de cohèmence. Ses décisions seront ensuite, si elles sont défavorables, susceptibles de recours devent le Conseil d'État.  Ité d'un traitement ou sur un manuement sur relacement et oursett une sécurité une sécurité une sécurité unificue élemès aux entreprises en leur assurant sur enfonces unique sur l'ensemble du territoire de l'Union.	
te mecanisme permet ainsi aux autorites de protection des données de se protoncer rapidement sur la conformi	te d'un traitement ou sur un manquement au regiement et garantit une securite juricoque euxentreprises en Leur assurant une reponse unique sur l'ensemble du territoire de l'union.	
Descin d'un accompagnement pour vous mettre en conformité avec le REFD 7 ?		
Besoin d'une formation pour apprendre à vous		
mettre en conformité avec le RGPD ?		
Contactez-nous		
· ·		
A Lire wasi :		
Mise en conformité RGPO : Node d'emploi		
Formation RGPD : L'essentiel sur le réplement Européen pour la Protection des Données Personnelles		
Réglement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conneil du 27 avril 2016		
DIRECTIVE (NE) 2016/600 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 myril 2016		
Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPG 7		
Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes		
Notre sélection d'articles sur le RGPO (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et le	m DPO (Délégués à la Protection des Données)	
Notre métier : Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réplementation relative à l		
	a protection ons domines a caractere personni.  operation ons domines a caractere personni.  operation ons domines a caractere personni.  operation and the second operation of the caractere personnic (PSPD) on vous assistant data domines a caractere personnic (PSPD) on vous assistant data domines a caractere personnic (PSPD) on vous assistant data	to stor or store dies formandest federations at Libertia (FR) on dies flots flootester
Officer (DPO) dans votre établissement (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Forma'		in ta mise en place o un correspondant innomacique et cidentes (cit) ou o un osta Procection
Plus d'informations sur : Formation RGPO : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Donn	eles Personnelles	
Desis SKOPINI est Esperi Auktore en Informétique spéciales en « Sécurité »  « Cobecommités » et en ROPO Protection des Données à Considére Responsé.		
• Mose an architecture (in the control of the contr		
- Parallelle pe someogene & Mr		
Auto Situati (50 2009);		
Dispersion to Delegate of Justices ;     Delegate of Justices delegate of Justices ;		
the Access day, e-mile, contaction, debumements		
Contract of waters of waters of contract of the contract of th		
- Le Net Expert		
- INFORMATIQUE CONSUMENT		
Company of Company Proceedings		
H		

Source : Règlement européen sur la protection des données : que faut-il savoir ? | Besoin d'aide | CNIL

# Attention aux démarchages trompeurs « Mise en conformité RGPD »



Des courriers « Mise en conformité — RELANCE » ou « Mise en conformité — dernier rappel » avec le logo usurpé de la CNIL ou des fax « RGPD — Mise en conformité » invitent à appeler un numéro de téléphone pour ensuite facturer la fausse mise en conformité au règlement européen.



D'après des témoignages récents, après avoir appelé au numéro indiqué sur leur document affichant fièrement une bande bleu / blanc / rouge, ils ont posé quelques questions sur l'entreprise puis envoyé par mail un facture proforma demandant de s'en acquitter sous 72h. Les escrocs vont même jusqu'à dire qu'en payant cette facture, la CNIL fera une « levée de contrôle et de sanction » sur votre société.

Puis, une fois le paiement effectué, vous aurez un entretien de 15 minutes durant lequel 50 questions vous seront posées puis sous 30 jours un « délégué syndical du département» prendra contact et clôturera définitivement la mise a jour.

Tous ces arguments sont strictement faux !

La mise en conformité au RGPD nécessite plus qu'un simple échange ou l'envoi d'une documentation. Elle suppose un vrai accompagnement, par une personne qualifiée en protection des données personnelles, pour identifier les actions à mettre en place et assurer leur suivi dans le temps. Il est nécessaire, avant tout engagement, de chercher en ligne des informations sur la société qui prend contact avec vous. Si le doute persiste, vous pouvez contacter la CNIL au 01 53 73 22 22.

Pour vous rassurer, Denis JACOPINI et son équipe réalisent des démarches de mise en conformité des établissements avec la réglementation relative aux données à caractère Personnel depuis 2012. Plus d'informations ici

### Nos conseils

Mettre en conformité nécessitera dans la plupart des cas une analyse de vos process, une sensibilisation du personnel, des interviews personnalisés et nous recommandons a minimas une rencontre. Ces organismes ne semblent pas répondre à ces recommandations.

Au regard de pratiques commerciales trompeuses, la DGCCRF et la CNIL formulent plusieurs recommandations qui visent à :

- vérifier l'identité des entreprises démarcheuses qui ne sont en aucun cas, contrairement à ce que certaines prétendent, mandatées par les pouvoirs publics pour proposer à titre onéreux des prestations de mise en conformité au RGPD ;
- vérifier la nature des services proposés :
- la mise en conformité au RGPD nécessite plus qu'un simple échange ou l'envoi d'une documentation. Elle suppose un vrai accompagnement par un professionnel qualifié en protection des données personnelles, pour identifier les actions à mettre en place et assurer leur suivi dans le temps ;
  - Dans certains cas, il peut aussi s'agir de manœuvres pour collecter des informations sur une société en vue d'une escroquerie ou d'une attaque informatique.

## Principaux réflexes à avoir en cas de démarchage

Si vous recevez ce type de sollicitations, vous devez :

- demander des informations sur l'identité de l'entreprise démarcheuse permettant de faire des vérifications sur internet ou auprès des syndicats de votre profession ;
- demander le numéro SIRET de l'organisme ;
- demander les conditions générales de vente de l'organisme ou les termes du contrat que vous devrez signer ;
- consulter le site internet et vérifier les mentions légales ;
- vérifier l'ancienneté du nom de domaine (un nom de domaine récent indique la création récente du service avec un risque de manque d'expérience ou la création d'un nom de domaine spécialement pour l'arnaque.
   vous méfier de telles communications prenant les formes d'une information officielle émanant d'un service public;
- lire attentivement les dispositions contractuelles ou pré-contractuelles ;

prendre le temps de la réflexion et de l'analyse de l'offre :

- diffuser ces conseils de vigilance auprès de vos services et des personnels qui sont appelés à traiter ce type de courrier dans l'entreprise ;
- ne payer aucune somme d'argent au motif qu'elle stopperait une éventuelle action contentieuse…

Pour vous aider dans votre mise en conformité au RGPD, la CNIL publie des contenus pratiques. Vous pouvez notamment consulter « RGPD : ce qui change pour les pros » ainsi que le nouveau « Guide de sensibilisation pour les petites et moyennes entreprises » élaboré en partenariat avec la BPI. Pour information, voici les 6 phases recommandées par la CNIL

https://www.cnil.fr/fr/principes-cles/rgpd-se-preparer-en-6-etapes

# et notre méthode de mise en conformité avec le RGPD :

- « Comment se mettre en conformité avec le RGPD ? »
- « Mise en conformité RGPD : Accompagnement personnalisé par un Expert »
- « Formation RGPD pour TPE / PME / DPO / Délégué à la Protection des Données et formation RGPD pour SSII, ESN, Avocats, Experts comptables et consultants ».



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité et en RGPD (protection des Données à Caractère Personnel), consultant depuis 1996 et formateur depuis 1998. J'ai bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel. De formation d'abord technique, j'ai été ensuite Correspondant CNIL (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis récemment Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur.

"Mon objectif est de mettre à disposition toute mon expérience pour mettre en conformité votre établissement avec le RGPD."

# Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ? Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Vigilance : Démarchages trompeurs « Mise en conformité RGPD » | CNIL

Illustration issue d'un témoignage

# Votre responsabilité engagée en cas de piratage de vos données | Denis JACOPINI



Votre responsabilité engagée en cas de piratage de vos données





# Les bons réflexes contre les attaques informatiques | Denis JACOPINI

■ Les bons réflexes contre les attaques informatiques

350 milliards d'euros par an : selon le McAfee Report on the Global Cost of Cybercrime publié en 2014, tel est le coit estimé des attaques informatiques à l'échelle mondiale. Depuis le début de l'année, les attaques se sont multipliées, notamment suite aux attentats de Charlie Hebdo, mettant plus que jamais en péril la sécurité des données des entreprises et des institutions. Un rapport publié le 16 février dernier par Kaspersky Lab a quant à lui révélé l'attaque d'une centaine de banques depuis 2013 nous un onano norman coman formatiques de l'année, les attaques de un constitue de la company de l

Afin d'appréhender au mieux ces offensives, il est important d'en comprendre les tenants et les aboutissants et d'avoir à l'esprit les réflexes qui permettent de s'en prémunir.

Des attaques aux motivations multiples

De plus en plus de sites internet sont victimes d'attaques dites de « défiguration » perpétrées par des hacktivistes revendiquant des convictions religieuses, politiques ou encore contestataires. On trouve également certains attaquants qui agissent uniquement pour l'amusement, mais ces scénarios se font de plus en plus rares. En général, seule la page d'accueil du site est modifiée pour signifier leur passage et évoquer leurs revendications.

On trouve également d'aurses stataques qui, elles, sont plus furtives (ou en tout cas tentent de l'étre) et des informations à des fins de ranconnage par exemple. Les vois de données bancaires (carte de crédit, numéros de comptes) permettent quant à eux du détournement d'argent, l'achat de services ou encore de matériels en ligne. Ces criainels, bien organisés, offrent des services de tout type à d'aurses criainels : du kit d'infection, à l'envoi de spam massaff, en passant par des services de contrôle (côc) pilotant des sittlers de mainies « zombies» permettant des statiques 000 ét des services inority pales en invesu technique, certains ne sont d'ailleurs que des « presse-bouton », alors que d'autres ont la capacité de créer des virus, ou des programmes exploitant des failles de sécurité.

Mais comment s'y prement-list ? Ces malfatateurs villient une faille de sécurité dans un programme qui peut provenir d'une erreur de conception (un protocole mal sécurisé par exemple), de programmation ou d'implémentation (failles connues comme shellshock, heartbleed ou ghost), de configuration (sobil du mot de passe par défaut après une installation) ou encore d'une erreur d'utilisation par une personne utilisant un mot de passe trop faible par exemple. L'humain est donc au centre de cette problemant que.

problematique. Le plus souvent ces attaques débouchent sur du détournement d'argent ou la diffusion de données sur internet. Les conséquences financières pour les entreprises peuvent être considérables, sans compter l'impact que cela peut avoir sur l'im, l'entreprise victime d'un piratage. Dès lors, quels réflexes adopter face à ces diverses attaques et failles ?

Expert Informatique et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en cybercriminalité et en déclarations à la CNIL, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la formation de vos salariés afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Adopter les bonnes pratiques pour limiter les risques

Les attaques ne cessent de croître dans la mesure où l'enjeu financier pour les criminels est très important. Lorsque l'on sait que l'attaque par déni de service est accessible pour seulement 30 à 70 dollars la journée et qu'un spam ne revient qu'à lo dollars par tranche d'l mailloin d'e-mails', et type de pratique n'est pas prêt de cesser. A ce premier enjeu s'ajourte le manque de vigilance dont font preuve les internautes. Le risque de s'infecter est en effet omniprésent : il suffit de cliquer sur un lien d'rainant un logiciel malveillant ou encore de partager un contenu infecté.

Ouand bien même le risque étro n'existe pas, la grande majorité de ces attaques pourrait être bloquée, de lors que l'on adopte les bonnes pratiques pour se protéger et protéger autrui. Le maître mot est l'anticipation et la capacité à réagir rapidement en cas d'intrusion, la mise en œuvre d'un pare-feu ou d'un anti-virus pour se protéger n'étant pas suffisante. Le processus organisationnel de sécurisation est en effet plus important que les outils de protection eux-mêmes (on a en général un rapport des 80-20).

Pour ce faire, l'un des points majeurs est la gestion des mises à jour. Lorsqu'une faille tombe, celle-ci peut-être déjà exploitée plus ou moins massivement. S'en suit la douloureuse phase consistant à tester si le programme reference exposé à un partique avant une mise en production du Durant toute cette période, le programme set encore exposé à un profession de la capacité programme set encore exposé à un constitution de la faille. Cels sous-entend qu'il faut d'une part valider aussi vite que possible, et d'autre par resper des professions de la capacité programme set encore exposé à un mailaite. Cels sous-entend qu'il faut d'une part valider aussi vite que possible, et d'autre que possible, et d'a

Expert Informatique et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en cybercriminalité et en déclarations à la CNIL, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation on la formation de vos salariés afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Source : http://www.journaldunet.com/solutions/expert/60082/attaques-informatiques-decryptage-du-phenomene-et-reflexes-a-adopter.shtml
Par Sébastien Delcroix — NFrance

# Cybercriminalité — Retour sur principales attaques informatiques en France et dans le monde Denis **JACOPINI**



Cybercriminalité — Retour sur les attaques informatiques en France et dans le monde qui ont fait la une

Selon a commission européenne, la cybercriminalité englobe 3 catégories d'activité criminelles :

- 1) Les atteintes directes à des systèmes informatiques (ou Système de traitement automatisé de données, ou encore S.T.A.D.) en perturbant leur fonctionnement, tels que les attaques par déni de services (appelé aussi denial of service attack ou aussi DOS) destinées à faire tomber un serveur (comprenez rendre inaccessible ou mettre en panne un serveur) à distance.
- 2) Réaliser des actes illicites en utilisant les outils numériques (escroqueries, vols de données bancaires ou personnelles, espionnage industriel, atteinte à la propriété intellectuelle, sabotage, accès frauduleux, fraudes, usurpation d'identité, phishing, création de PC zombies, contamination d'autres postes informatiques ou d'autres serveurs...)
- 3) Modifier le contenu d'un espace numérique pour y déposer ou diffuser des contenus illicites (pédopornographie, racisme, xénophobie).

Les cyberdélinquants n'ont d'autre objectif que de gagner beaucoup d'argent. Virus, spams, et autres botnets drainent plusieurs centaines de millions de dollars chaque année à travers le monde.

Sans nous étaler sur les 144 milliards de courriers électroniques qui transitent dans le monde chaque jour dont 70% ne sont que du spam, les 10 millions de français victimes d'actes cybercriminels et 75% de ces actes de cybercriminalité qui sont de grande envergure (Norton 2013) qui concernent les 3,2 milliards d'internautes dans le monde en 2014 (dont la moitié pour l'Asie), vous trouverez ci-dessous, par

ordre anté-chronologique, quelques principaux actes cybercriminels recensés par notre Expert, Denis JACOPINI.

# Vous pouvez directement contacter Denis JACOPINI ici

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84);
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détoumements de clientèle...;
- Expertises de systèmes de vote électronique;



Contactez-nous

30/09/2015 : Les sites Web du gouvernement thaïlandais

attaqués Consulter

12/09/2015 : Cyberattaque contre le site officiel de la Commission électorale centrale (CEC) de Russie Consulter

05/08/2015 : La SNCB victime d'un piratage

Consulter

25/07/2015 : Le Pentagone visé par une cyber-attaque russe

Consulter

28/07/2015 : Les e-mails de hauts gradés de l'armée américaine

piratés Consulter

18/07/2015 : Piratage du site de rencontres adultères Ashley

Madison Consulter

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84);
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détoumements de clientèle...;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



Contactez-nous

06/07/2015 : Hacking Team, société d'espionnage informatoque hacké

Consulter

19/05/2015 : Un hacker a modifié en vol la puissance d'un réacteur Consulter

14/05/2015 : Un ordinateur de Merkel touché par la cyberattaque contre le Bundestag Consulter

14/05/2015 : Des hôtels suisses victimes d'un piratage informatique Consulter

12/05/2015 : Kaspersky annonce être victime d'une Cyberattaque Consulter

05/05/2015 : Arnaque aux faux virement : Vol de 15 millions d'euros à Intermarché Consulter

29/04/2015 : Des pirates informatiques volent 5 millions de dollars à Ryanair Consulter

10/04/2015 : Lufthansa victime d'une cyberattaque Consulter

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84);
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détoumements de clientèle...;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



Contactez-nous

05/05/2015 : Les états -Unis (Office of Personnal Management) victime de piratage. Plus de 4 millions de données personnelles de personnels fédéraux piratées; Consulter

09/04/2015 : Arte victime d'une attaque informatique Consulter

08/04/2015 : La chaîne TV5 Monde victime d'un piratage de grande ampleur par des individus se réclamant du groupe Etat Islamique | Le Net Expert Informatique Consulter

02/2015 : Thales aurait été la cible d'une cyberattaque

02/01/2015 : Les données de deux millions d'abonnés du site de TF1 ont été piratées. Les hackers détiennent les RIB et autres informations sensibles de ces internautes. Consulter

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84);
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



Contactez-nous

26/12/2014: PlayStation et Xbox victimes d'une panne après une cyber-attaLes joueurs de Xbox (ci-dessus) et de Playstation ne peuvent actuellement plus connecter leur console aux services en ligne en raison d'un piratage. Consulter

21/12/2014 : Des documents internes de Korea Hydro & Nuclear Power Co. (KHNP), notamment des plans de réacteurs nucléaires sud-coréens, ont été dérobés et publiés de nouveau vers 1h30

ce dimanche sur Internet, pour la quatrième fois depuis le 15 décembre.

Consulter

19/12/2014 : Le régulateur mondial d'internet, l'Icann, a annoncé que des pirates informatiques avaient réussi à pénétrer dans ses ordinateurs.

Consulter

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84);
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détoumements de clientèle...;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



Contactez-nous

18/12/2014 : Une usine métallurgique allemande a subi une cyberattaque qui a provoqué des dégâts matériels conséquents, a révélé jeudi la publication d'un rapport gouvernemental allemand, cité par le site ITworld.

Consuler

18/12/2014 : L'ICANN (Le régulateur mondial d'Internet)

# victime d'un piratage informatique Consulter

21/10/2014 : Staples a annoncé mener une enquête concernant un possible piratage de cartes de paiement, le numéro deux mondial des articles de bureau allongeant ainsi potentiellement la liste des entreprises américaines visées par une cyber-attaque.

Consulter

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84);
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



Contactez-nous

14/10/2014 : Le service de stockage de documents a pris les devants et réinitialisé les comptes utilisant les informations volées. Il affirme ne pas avoir subi d'intrusion sur ses serveurs.

Consulter

02/10/2014 : JP Morgan Chase a indiqué que 76 millions de foyers et 7 millions de PME parmi ses clients avaient été piratés lors d'une attaque informatique dans le courant du mois d'août.

Consulter

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD :
- Accompagnement à la mise en place de DPO;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84);
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détoumements de clientèle...;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



Contactez-nous

08/09/2014 : Home Depot : finalement 56 millions de cartes bancaires piratées
Consulter

16/06/2014 : Payer une rançon ou voir les données de centaines de milliers de ses clients publiées sur Internet. C'est le choix auquel devait faire face jusqu'à lundi 16 juin au soir l'entreprise de livraisons de pizzas Domino's Pizza.

Consulter

21/05/2014 : Victime d'une attaque, eBay demande à ses utilisateurs de changer de mot de passe

Les vols de données se suivent et se ressemblent (Target, Orange…). Le spécialiste de l'e-commerce, eBay, vient de communiquer sur une attaque informatique qui aurait visé ses bases de données.

Consulter

20/05/2014 : Malware BlackShades : 100 arrestations dont 29 en France

A l'origine de l'infection de plus de 500.000 ordinateurs, le logiciel espion BlackShades a donné lieu à une opération de police internationale. En France, 29 personnes ont été placées en garde à vue, en majorité des adolescents ayant avoué avoir exploité le malware.

Consulter

15/04/2014 : Les deux premiers sites internet reconnaissant avoir subi une attaque liée à la Faille Heartbleed

Au Royaume Uni, le site parental Mumsnet a été attaqué via la vulnérabilité Heartbleed.

Au Canada, l'administration fiscale CRA a admit publiquement avoir été victimes de la faille de sécurité découverte dans l'outil de chiffrement OpenSSL. (900 numéros d'assurance sociale volés) .

Consulter

12/02/2014 : Une attaque par déni de service (DDoS) a frappé de multiples serveurs aux Etats-Unis et en Europe en début de semaine. Il s'agit de l'<u>attaque informatique de ce type la</u>

# plus grande recensée à ce jour.

# Consulter

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84);
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...;
- Expertises de systèmes de vote électronique;



Contactez-nous

# 31/01/2014 : <u>La messagerie de Yahoo! victime d'une attaque</u> informatique massive

Des cybercriminels se sont introduits dans des comptes email, à la recherche de données personnelles. Les utilisateurs impactés sont invités à modifier leur mot de passe.

Consulter

27/11/2013 : La chaîne américaine de grande distribution Target a été victime de pirates informatiques qui se sont procuré les coordonnées bancaires de plus de 40 millions de ses clients entre le 27 novembre et le 15 décembre. Ce piratage tombe mal en pleine période des fêtes et ses conséquences sont potentiellement désastreuses pour les

clients ainsi que pour la marque.

# Consulter

28/04/2013 : L'auteur présumé de la cyberattaque contre Spamhaus arrêté

Un Néerlandais de 35 ans a été interpellé en Espagne. Il est soupçonné d'être à l'origine d'une cyberattaque fin mars contre une entreprise basée en Suisse, Spamhaus, qui fournit aux messageries des listes permettant de bloquer les mails indésirables — les fameux spams.

# Consulter

15/02/2013 : Facebook a subi une attaque informatique « sophistiquée »

Le réseau social Facebook a annoncé avoir subi, le mois dernier, une attaque informatique « sophistiquée », qui n'aurait toutefois pas compromis les données de ses utilisateurs.

« Nous avons remédié au problème dans tous les appareils infectés, nous avons informé la police et commencé une vaste enquête qui se poursuit à ce jour », a ajouté le réseau.

# Consulter

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84);
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détoumements de clientèle...;
- Expertises de systèmes de vote électronique;



Contactez-nous

02/02/2013 : Twitter touché par des attaques informatiques Le réseau social Twitter a annoncé, vendredi 2 février, que certains de ses utilisateurs avaient été victimes d'attaques informatiques similaires à celles portées contre des sociétés et des médias américains.

Consulter

28/12/2012 : Le groupe pétrolier d'Arabie Saoudite Aramco a révélé avoir fait l'objet d'une attaque informatique de grande ampleur au milieu du mois d'août. Ce sont ainsi 30.000 postes de travail de l'entreprise qui ont été infectés par un virus informatique, provenant de l'extérieur.

Consulter

21/08/2012 : Le nouveau virus Shamoon illustre une fois de plus la progression des attaques visant de 'nouvelles'

cibles. Le virus Shamoon (ou Disttrack) semble écraser des fichiers dans les PC Windows, puis les 'master boot records'. Il en résulte que ces fichiers ne peuvent être récupérés. Or le PC ne peut être redémarré sans qu'ils soient réinstallés.

Consulter

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement. Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel: 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

29/05/2012 : Flame, le virus le plus puissant de l'histoire du cyber-espionnage ?

Découvert au Proche-Orient, ce malware circulerait depuis plus de cinq ans et viserait, comme Stuxnet, des entreprises sensibles et des sites académiques. Une nouvelle arme pour la cyber-guerre ?

Consulter

27/04/2011 : Sony s'est fait pirater en mai 2011 12700 numéros de cartes de crédit non américaines issues d'une vieille base de données.

Consulter

07/03/2011 : Bercy et plus précisément <u>la direction du Trésor</u> <u>victime d'une vaste opération de piratage</u> informatique

Au total, plus de cent cinquante ordinateurs du ministère ont été infiltrés et de nombreux documents piratés. La méthode des espions est classique : à partir d'une adresse e-mail piratée, le « hacker » prend le contrôle de l'ordinateur de sa cible grâce à un cheval de Troie, en l'occurrence une pièce jointe. Chacun de ses correspondants au sein de l'administration peut à son tour être infiltré.

Ingénierie sociale a encore frappé. Crédulité ou excès de confiance ?

Consulter

Nous organisons régulièrement des actions de sensibilisation ou de formation au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement. Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel: 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

21/11/2010 : Quand le piratage informatique s'en prend au Nucléaire

Les experts sont maintenant convaincus que le virus Stuxnet a été conçu pour s'attaquer aux centrifugeuses de Natanz utilisées par Téhéran pour enrichir l'uranium. Pour combattre cela, les états organisent 3 branches : Cyberdéfense (atteinte à la sécurité nationale), Cybersécurité (anticipation des risques numériques) et Cybercriminalité qui est la délinquance transposée dans le monde numérique.

Des organismes sont créés ou réorganisés et des hommes embauchés :

- O.C.L.C.T.I.C. : Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication
- D.C.R.I. : Direction centrale du Renseignement intérieur qui depuis début Mai 2014 d'appelle :
- D.G.S.I. : Direction Générale de la Sécurité Intérieure

Gendarmerie Nationale

A.N.S.S.I : Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (créé en juillet 2009)

Cyberdouanes

B.E.F.T.I. : Brigade d'enquête surles Fraudes aux Technologies de l'Information

Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire (notre source d'encouragements et de progrès)

# La webcam, Est-ce une une vraie menace pour les utilisateurs d'ordinateurs



Après Mark Zuckerberg et sa webcam masquée par du scotch, voilà que c'est le directeur du FBI, James Comey, qui admet avoir adopté le même réflexe.

### Une webcam cachée pour s'éviter bien des ennui

A l'heure ou les hackers multiplient les attaques contre les machines des entreprises et des particulers, beaucoup se ont moques de Mark Auckerney et de son bout de scotton sur la vetcam et sur la prise pack, certains allant emes jusqu'à le traiter de « parie ».

Pourtant, il semblerat qu'îl s'eignée d'un réflexe à prendre et ce pour tout te monde. En éffet, un pirate talentueux pout assez simplement prendre te contrôle d'une vebena à distance et pousser ainsi l'utilisateur à télabrager un maisures ur sa machine.

Aussi, lors d'une interview, James Comey, le directeur du FBI, a défendu l'idée de masquer la vebcam. Il a même précisé que ce devait être un réflexe de base en matière de sécurité. En premant le contrôle de votre caméra, un pirate peut effectivement visionner vos saisies sur clavier e

### Conseils de Denis JACOPINI :

Les personnes averties croient utiliser la méthode miracle pour protéger leur vie privée en masquant leur Webca

certes, je recommanue touterois de masquer votre mencam car, mene si, en i assencé de úgicité de déclirité adapte, i expriret peut à mans que vous vous renour compte de riant. Le pirate peut en merter vour votre être en france compte de riant de la compte de la co

ce le microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre le microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre le microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre le vica en microphone de votre ordinateur est tout ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre le vica en microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre le vica en microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre en microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre en microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre en microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre en microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre en microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre en microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre en microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de metrre en route votre en microphone de vot

[Drock 1d- 24701 title- Fied de page Mail ]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre Denis 1ACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264228

CYBER ARNAQUES S'INFORMER POUR MIEUX SE PROTÉGER

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autre

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ca m'arrivait un jou

Fund's que de présente une longue tiste du anques anémier véceléses depuis justicelés anémies, les autorists de consideration de la consideration

r éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel d

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2

86/84/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "C'REGAMAQUES: S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond usu questions de Valèrie BENMAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2019 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va noins ça va ? Peut-on acheter sur literaret ests à l'étranger, il ne faut pas y alter l'Comment éviter de se faire arraquer ? Comment on fait pour remifier une arraque sur Internet ? Comment eviter de se faire arraquer est monte devier une profession de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va noins ça va ? Peut-on acheter sur literaret ests à l'étranger, il ne faut pas y alter l'Comment éviter de se faire arraquer ? Comment on fait pour remifier une arraque gui revient le plus souvent ? Denis SUPCIMI vous répond sur Câ avec Valèrie BENMAÏM et ses invités.

https://youtu.be/usplzzkR09371ist=Ullodig\_HickEngu7Edu3FktA
12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protége
Comment se protéger des armaques Internet



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriainalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPO et la Cybercriainalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPO : Règlement Général sur la Protection des Données)

Commandes sur Fina. fr

Original de l'article mis en page : La webcam, une vraie menace pour les utilisateurs d'ordinateurs

# Comment retirer des publications gênante sur les réseaux sociaux ? Les conseils de la CNIL















Comment retirer des publications génante sur les réseaux sociaux les conseils de la CNIL

Sur les réseaux sociaux, vous pouvez être confronté à la diffusion d'informations personnelles publiée par d'autres internautes. Voici quelques liens utiles pour demander rapidement l'effacement de ces contenus

Une donnée personnelle est « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable». Sur une publication, vous pouvez être identifié :

- directement (exemple : nom, prénom, etc.)
- ou **indirectement** (exemple : par un identifiant (n° client), un numéro (de téléphone), une donnée biométrique, plusieurs éléments spécifiques propres à votre identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale, mais aussi votre voix ou votre image).

Votre identification peut être réalisée :

- à partir d'une seule de vos données (exemple : numéro de sécurité sociale, etc.)
- à partir du croisement d'un ensemble de données (exemple : une femme vivant à telle adresse, née tel jour, abonnée à tel magazine et militant dans telle association)

Avant de demander la suppression du contenu, assurez-vous que le compte ou l'information n'appartient pas à un homonyme.

En cas de doute raisonnable, le réseau social peut être en mesure de vous demander tout document permettant de prouver que ce contenu vous concerne. En revanche, il ne peut pas vous demander des pièces justificatives qui seraient abusives, non pertinentes et disproportionnées par rapport à votre demande.

1. Signaler la publication à effacer

En fonction du réseau social, vous devez vous rendre sur la page appropriée qu'il a mis à votre disposition à cet effet.

Twitter : Signaler la divulgation d'informations privées

Instagram : Signaler une photo ou vidéo pour violation de vos droits de confidentialité sur Instagram

Facebook : Utiliser le lien » Signaler «

situé à côté de la publication, de la photo ou du commentaire

Snapchat : Signaler la publication ou Utiliser ce formulaire en ligne ou Utiliser le formulaire de droit à l'image

LinkedIn : Signaler le harcèlement d'un utilisateur ou un problème de sécurité

Youtube : Réclamer une atteinte à la vie privée

Dailymotion : Sous chaque vidéo figure un bouton » Signaler cette vidéo »

en cliquant dessus, vous aurez à remplir un formulaire.

# 2. Si le réseau social ne fait pas partie de cette liste

- Rendez-vous vous en bas de la page d'accueil du réseau social ;
- Identifiez une page « politique de confidentialité » ou « données personnelles » ou « vie privée » ;
- Dans cette page, recherchez les coordonnées du service ou le formulaire qui répondra à votre demande ;
- Envoyez si besoin un modèle à personnaliser qui comprend les références aux textes de loi et vous permet d'indiquer un motif.

# Quelle réponse attendre du réseau social ?

Le réseau social doit procéder à l'effacement dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai d'un mois, qui peut être porté à trois mois. Dans ce dernier cas, l'organisme doit vous informer des raisons de cette prolongation dans le délai d'un mois. En parallèle de cette démarche d'effacement — et si ce contenu est référencé dans les moteur de recherche — exercez votre droit au déréférencement de manière à ce que ce contenu ne soit plus associé à votre nom et prénom dans les résultats d'un moteur de recherche. En cas de réponse insatisfaisante — ou d'absence de réponse sous un mois — de la part du réseau social ou du moteur de recherche, vous pouvez saisir la CNIL.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

# Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Publication gênante sur les réseaux sociaux : signalez pour supprimer ! | CNIL

Des solutions pour la sensibilisation et formation des salariés face à la Cybercriminalité | Denis JACOPINI



Des solutions pour la sensibilisation et formation des salariés face à la Cybercriminalité La sensibilisation et l'éducation des utilisateurs jouent un grand rôle dans la réduction des risques.

Il importe donc pour les entreprises d'encourager leurs collaborateurs à se comporter de manière cohérente, en respectant des processus et procédures communiqués clairement, dont la conception et la surveillance sont centralisées et qui couvrent la totalité des équipements en usage. Cela n'évitera peut-être pas toute tentative d'attaque mais renforcera certainement la sécurité de l'entreprise.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

formateur n°93 84 03041 84

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, consultant, formateur et chargé de cours.

Nos domaines de compétence :

- Expertises et avis techniques en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet...;
- Consultant en sécurité informatique, cybercriminalité et mises en conformité et déclarations à la CNIL;
  - Formateur et chargé de cours en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez ! Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : Denis JACOPINI et

http://www.globalsecuritymag.fr/Les-entreprises-revoient-leur,20150826,55304.html

# Nos ordinateurs ont-ils la mémoire courte ? Vidéo



Nos. ordinateurs ont-ils la mémoire courte ? Vidéo Que trouveront les archéologues du futur, d'ici quelques siècles ou quelques milliers d'années ? Des pierres taillées du paléolithique, des hiéroglyphes, des rouleaux de parchemins probablement, des livres peut-être.

Quelles images, quels sons, quels écrits de notre société restera-t-il dans 2000 ans ? Auront-ils résisté aux épreuves du temps et aux mutations technologiques comme l'ont fait la première photo, le premier film, le premier enregistrement sonore. Mais que deviendront les milliards d'informations engrangées dans les disques durs qui se démagnétisent, et sur les CD ou DVD, qui redoutent la lumière du soleil ?[lire la suite]

# LE NET EXPERT

:

- MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL
- AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE de vos traitements
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
    - **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
      - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
        - CYBERCRIMINALITÉ
      - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
        - AU RGPD
        - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
  - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
  - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
    - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
  - EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
  - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
    - **SÉCURITÉ** INFORMATIQUE
    - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

# Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD
- Accompagnement à la mise en place de DPO;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84);
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...;
- Expertises de systèmes de vote électronique



Contactez-nous

×

Source : Nos ordinateurs ont-ils la mémoire courte ?